

Texte Action du congrès académique du SNES de Lille du mardi 14 mai 2013

Le changement de majorité effectué depuis un an ne s'est globalement pas traduit par un changement de politique et ce gouvernement retrouve les recettes d'austérité et de réductions budgétaires appliquées par les précédents gouvernements et imposées par l'Union européenne, au nom de la défense de l'euro et de la politique libérale menée, qui appauvrissent les populations de nombreux pays européens, et contribuent fortement à la montée de l'extrême-droite partout en Europe. Le chômage, le travail partiel et précaire explosent, les salaires et le pouvoir d'achat dégringolent, l'ANI, le refus de voter le projet de loi pour l'amnistie des syndicalistes, etc... sont autant de gages donnés au patronat. Les organisations syndicales, et en particulier leurs directions dont l'attentisme démobilisateur est inquiétant et dangereux pour les salariés, ne peuvent ignorer que l'établissement d'un rapport de force conséquent, organisé avec tous les salariés, sera nécessaire pour faire bouger la situation. Le SNES et la FSU doivent s'y employer par tous les moyens.

En matière d'éducation, le congrès académique du SNES de Lille réuni mardi 14 mai 2013 considère que tout laisse à penser que les conditions de rentrée seront très difficiles :

- **la superposition des dispositifs stagiaires 15 h et M2** amène à bloquer préventivement des postes ou des BMP sans être assurés qu'ils seront occupés en septembre faute de candidats aux concours. Des réajustements de compléments de service, des transformations de BMP en heures sup pourront avoir lieu fin juillet compte-tenu de la réalité des affectations des stagiaires et des étudiants M2. Le congrès appelle à refuser ces heures sup que les chefs d'établissement tenteront d'imposer au détriment des conditions de travail.
- **La situation des stagiaires 15 h elle-même** n'est pas satisfaisante, d'abord parce qu'il s'agit de la reconduction du dispositif Chatel que le gouvernement actuel s'était engagé à abroger, ensuite parce que le rectorat de Lille entend à nouveau pénaliser les stagiaires internes ayant une expérience professionnelle en les privant de décharge, de même qu'il laisse planer le doute sur la décharge dévolue aux stagiaires documentalistes qui n'en ont pas bénéficié cette année faute de consigne.
- **Les effectifs continuent à augmenter dans les classes**, en particulier dans les collèges où toute latitude est donnée aux principaux pour choisir entre maintenir une classe ou dégager des moyens pour mettre en place un projet.
- **Les attaques contre la diversification des LV**, notamment via la fermeture imposée - même contre l'avis des CA - de LV1 et de LV2 allemand entre autres.
- **Légitimés par le rectorat**, bon nombre de chefs d'établissement continuent à appliquer la circulaire Philippe de 2011 sur les **majorations de service pour effectifs faibles**, en prenant en compte les groupes et non plus seulement les classes, interprétation que nous contestons. Nous devons continuer à nous opposer à ce travail gratuit alors que la charge de travail augmente, que le point d'indice est gelé et que nos salaires baissent.

A cela s'ajoutent dans le 2nd degré toutes nos revendications non satisfaites de ces dernières années contre les réformes imposées (socle commun, lycée, voie technologique ...), et les difficultés liées au refus de respecter les engagements de campagne des présidentielles (suppression du dispositif ECLAIR ...), à la mise en place de loi d'orientation (les premiers textes commencent à être publiés au BO, comme celui sur le parcours artistique où l'on retrouve le conseil école-collège, mais aussi la territorialisation et l'annualisation des horaires), **et celles liées au renforcement de l'autonomie** (absence de cadrage national pour l'épreuve de langues vivantes au bac par exemple qui est une mise en cause grave du caractère national et anonyme de l'examen) via les épreuves de CO et EO où les dysfonctionnements et les pressions hiérarchiques s'accumulent...

Le congrès appelle dans ce cadre à participer au conseil syndical langues vivantes du 5 juin et à la manifestation au rectorat.

Les créations de postes ne changent en rien la situation de plus en plus difficile des collègues dans de nombreux établissements. **Les menaces concernant notre statut doivent être anticipées pour mettre notre organisation en ordre de bataille au plus vite.**

Force est de constater que ni le SNES ni la FSU n'ont pour l'instant tenu un langage clair pour dénoncer la nouvelle loi d'orientation alors que l'imposition d'un cycle CM2/6ème et l'augmentation considérable du contrôle maison dans le baccalauréat sont des casus belli par rapport à nos mandats historiques. Il est temps de montrer le cap et d'impulser un mouvement pour faire reculer le gouvernement. Quel que soit le gouvernement, seul l'établissement d'un rapport de force permettra de faire aboutir nos revendications et d'empêcher de nouveaux reculs. **Il faut que le SNES-FSU envisage dès maintenant la campagne nécessaire à la mobilisation des personnels dans les premières semaines de rentrée en s'appuyant sur ces conditions de rentrée, ainsi que sur les « mesures catégorielles » et la revalorisation urgente, en développant notre projet éducatif de façon claire pour que les collègues s'en saisissent.**

Concernant les rencontres avec le ministre, il n'est pas admissible que V. Peillon reproduise les méthodes du quinquennat précédent en soumettant la participation aux discussions à la signature d'un protocole qui rappelle le « protocole réforme du lycée » contesté en son temps.

Pour ce qui est des rythmes scolaires, l'an prochain, le ministère recommence... Alors que l'année scolaire s'est déjà allongée ces dernières années en mordant de plus en plus sur le mois de juillet, le ministère allonge les vacances d'automne mais en obligeant les personnels à rattraper le complément, ce qui fera finir plus tard en juillet comme cette année et le jeudi 31 octobre sera rattrapé les mercredis 13 novembre et 11 juin après-midi (ou le 13 novembre toute la journée si l'établissement n'est pas

ouvert le mercredi). **Ce n'est pas acceptable pour une profession qui n'a déjà rien eu en terme de réduction du temps de travail lors de la mise en place des 35 heures et dont les conditions et le temps de travail s'alourdissent d'année en année ! Cela est également inacceptable car cela accrédite peu à peu l'idée auprès des personnels qu'il faut coûte que coûte rattraper les heures non faites et peut-être remettre en cause la définition hebdomadaire des services.**

Enfin, à l'approche de décembre 2014 et des élections professionnelles dans les 3 Fonctions publiques aux résultats valables pour les 4 années qui suivront, la question de l'avenir de notre syndicat et de sa fédération doit être débattue de façon urgente avec les syndiqués ; ce n'est pas à la veille du scrutin ou de la constitution des listes que les discussions doivent s'engager.

Le gouvernement consulte en ce moment les organisations syndicales ; la FSU doit faire entendre ses revendications avec la plus extrême fermeté et montrer sa capacité à mobiliser, avec d'autres, les salariés qu'elle représente, notamment les fonctionnaires. **Le rapport annoncé pour juin sur le financement de la protection sociale risque d'être la porte ouverte à une remise en cause complète du mode de financement de la Sécu**, en renvoyant une partie de la couverture sociale vers l'impôt ou l'assurantiel. Il est temps de montrer beaucoup plus de fermeté lors de la prochaine conférence sociale prévue cet été.

Le dossier des retraites sera certainement le temps fort des luttes sociales de l'automne. La FSU doit être à l'offensive pour refuser un nouveau recul de nos droits (concernant l'allongement de la durée de cotisation comme le montant des pensions) et exiger la remise à plat des réformes régressives précédentes. Les attaques contre les pensions ont déjà commencé, les retraités en subissent les effets avec la retenue de 0,3 % pour la CASA (Caisse Additionnelle à la Solidarité pour l'Autonomie) avec le gel des tranches d'impôts. Et ce n'est qu'un début puisque sont aussi envisagées la désindexation des pensions, l'augmentation de la CSG, la suppression de l'abattement de 10 % pour le calcul des impôts. La lutte qui s'annonce sur la nouvelle réforme des retraites doit aussi être l'occasion de commencer un travail de fond pour entamer le rapprochement indispensable aux victoires syndicales auxquelles nous aspirons tous.

Droits et libertés

En matière de droits et libertés, la situation continue de se dégrader dans la Région pour les élèves et les familles sans papiers. Aucune amélioration en un an, puisqu'aujourd'hui, plusieurs familles lilloises viennent de recevoir une OQT.

Le congrès appelle à participer à toutes les mobilisations en leur faveur.

Les démantèlements de camps de Roms et les menaces sur leurs populations se multiplient. C'est encore le cas ces jours-ci à Villeneuve d'Ascq. Le congrès appelle également à participer aux mobilisations nécessaires.

Plus généralement le congrès demande une autre politique en matière de Droits et Libertés. Cela est indispensable pour l'égalité des droits et la défense de la démocratie.

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0